

Note

Les villes face aux feux de forêt

Associer approche paysagère, savoir-faire
ancestraux, et effort de prévention

Louise Fel, chargée d'études, La Fabrique de la Cité

Juin 2025



La Fabrique
de la Cité

Sommaire

Introduction	4
I. Un risque de plus en plus palpable pour les villes	6
1. Forêt, feu, mégafeu : de quoi parle-t-on ?	6
2. L'émergence d'un risque	7
3. Une gestion de risque dominée par la lutte	9
II. Des leviers d'action concrets sur le terrain.	12
1. Le débroussaillage : un outil essentiel, encore sous-utilisé.	12
2. Le retour du feu dans la lutte contre l'incendie	13
3. Responsabiliser pour mieux prévenir	16
III. Habiter avec le feu : vers une transformation des territoires	19
1. Recomposer les paysages : la mosaïque comme barrière au feu	19
2. Réconcilier les usages pour un territoire plus résilient.	21
3. Comment structurer une action coordonnée et à toutes les échelles ?	23
Conclusion.	25
Lexique	26
Bibliographie	27
Remerciements	28
À propos de l'autrice	38

Note

Les villes face aux feux de forêt

Associer approche
paysagère, savoir-faire
ancestraux, et effort de
prévention

Louise Fel,

Chargée d'études à La Fabrique de la Cité

La gestion du risque feu de forêt dans les pays industrialisés consiste principalement, depuis plusieurs décennies, à lutter contre l'incendie lorsqu'il survient, via une politique de suppression systématique des feux naissants, visant à éteindre le feu le plus rapidement possible. Certains experts considèrent que cette politique a créé l'émergence d'un «*déficit de feu*»¹, constituant alors, plutôt qu'une protection contre le feu, **une hypothèque sur l'avenir**, augmentant le risque de feu d'intensité inédite.

Sans feu, avec un exode rural massif et des efforts de boisement (à titre d'exemple, la forêt des Landes de Gascogne fut créée sous l'impulsion de Napoléon III en 1857), **la forêt s'est étendue**, si bien qu'en France, **elle est passée de 8,9 à 17,5 millions d'hectares entre 1840 et 2023**, ce qui la rapproche inévitablement des villes, qui s'étendent elles-aussi. Plus de 3 millions d'hectares ont été gagnés entre 1985 et 2023². Seulement, sans entretien par le feu, le milieu forestier s'est fragilisé et la forêt s'est encombrée de combustibles (branches et petit bois mort), bénéfiques pour la biodiversité, mais également très inflammables. Ces différents facteurs ont irrémédiablement augmenté l'exposition des personnes et des biens, comme nous l'avons vu avec les incendies en Australie en 2020, en Gironde en 2022, en Grèce de façon récurrente ou encore à Los Angeles en 2025.

Si certaines méthodes de prévention et de lutte ancestrales sont remises au goût du jour afin de réduire l'inflammabilité et la vitesse de propagation des feux de forêt³ lorsqu'ils éclosent, **repenser notre façon d'habiter les territoires à forts aléas** (côtes, littoraux, forêts, montagnes) constitue une stratégie d'adaptation clé aux mains des collectivités. Avec la proximité croissante des villes et des forêts, le feu de forêt n'est plus uniquement un sujet rural.

1. Marc-André Parisien et al, *Fire deficit increases wildfire risk for many communities in the Canadian boreal forest*, Nature Communications, 2020. <https://ostr-backend-prod.azurewebsites.net/server/api/core/bitstreams/2a947a19-7305-4da9-ac10-f72a15010586/content>

2. Institut National de Géographie, *Le mémento de l'inventaire forestier*, Édition 2024. https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento_2024.pdf

3. Dans ce travail, nous aborderons seulement les feux de forêt (et non les feux de villes, ou feux industriels), c'est-à-dire les feux qui démarrent dans la forêt et atteignent la ville ou qui démarrent dans une aire résidentielle et qui atteignent la forêt.

En France, environ **une commune sur cinq est exposée au feu de forêt**, soit environ 6 700 communes. Cinq régions concentrent 90 % de ces communes : Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d’Azur et Corse⁴. Toutefois, la partie Nord du pays est de moins en moins épar- gnée, comme la Bretagne mais également les régions d’Anjou, des Ardennes et de la Touraine.

Les feux de 2022 en Gironde et dans d’autres départements semblent avoir été un électrochoc. Olivier Borraz, directeur de recherche au CNRS et fondateur du Crisis Lab de Sciences Po, observe depuis un **investissement croissant des acteurs locaux pour se représenter le phénomène de manière visualisable et surtout, gouvernable**, car « *faire face à un feu incontrôlable est la phobie de tout élu* » et de tout sapeur-pompier.

Dès lors, de quelles marges d’adaptation disposent les territoires pour réduire le risque feux de forêt sur les humains, leurs villes et les équilibres naturels ?

4. Ministère de la Transition écologique, *Chiffres clés des risques naturels*, Édition 2023.

I. Un risque de plus en plus palpable pour les villes

I.1 Forêt, feu, mégafeu : de quoi parle-t-on ?

D'après l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), est considérée forêt toute étendue d'arbres de plus de 0,5 hectare⁵.

Les forêts nous rendent de nombreux services écosystémiques qu'il est primordial de protéger : elles permettent de capter le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère et de le stocker durablement, de purifier l'air et l'eau, d'atténuer les effets globaux du réchauffement climatique et d'abriter une riche biodiversité. Les forêts nous fournissent également des aliments, des principes actifs de médicaments, du bois pour la construction ou pour la production d'énergie⁶. Récemment, l'ADEME précisait dans un rapport décryptant les différents usages du bois que **l'étude du cycle de vie du bois des forêts est importante afin de permettre une véritable contribution des forêts à la lutte contre le changement climatique**. Pour ce faire, les auteurs préconisent une hiérarchisation des usages :

1. prioriser le stockage et la captation de carbone par l'écosystème forestier (arbres, bois mort, sols, etc);
2. utiliser du bois provenant de la tige des arbres pour la construction et l'industrie;
3. et finalement, utiliser du bois des tiges et du houppier des arbres pour produire de l'énergie renouvelable.

Depuis la maîtrise du feu par l'homme, les paysages naturels ont été façonnés par le feu, si bien que nos paysages (notamment méditerranéens) seraient aujourd'hui très différents sans son usage régulier. Trois éléments sont nécessaires pour l'apparition d'un feu : une source de chaleur, de l'oxygène, et du combustible. Tandis que le feu définit la réaction chimique, la caractéristique de l'incendie est de s'étendre et causer des dégâts.

Mais le feu est aussi un outil bienfaiteur pour les forêts : il élimine les arbres propices aux maladies, aux nuisibles, supprime les combustibles accumulés et favorise la croissance d'une nouvelle végétation. Certaines espèces d'arbres, comme les eucalyptus, en profitent même pour répandre leurs graines.

Évidemment, les mégafeux, par leur intensité et leur superficie, font disparaître ces bénéfices⁷. Également, le passage répété de gros incendies endigue la régénération. Ainsi, d'après Éric Rigolot, ingénieur de recherche en écologie du

5. Institut National de Géographie, *Qu'est-ce qu'une forêt?*, IGN Mag, 20 octobre 2023. <https://www.ign.fr/mag/quest-ce-quune-foret>

6. The Conversation, *Changement climatique : les forêts ont-elles besoin de nous pour s'adapter?* 17 mars 2025. [Changement climatique : les forêts ont-elles besoin de nous pour s'adapter?](#)

7. Clara Aubonnet, *D'objet de pouvoir à symbole de crise, évolution géopolitique des feux de forêt au Canada*, Hérodote, n°195, La Découverte, 2024. <https://shs.cairn.info/revue-herodote-2024-4-page-161?lang=fr&tab=resume>

feu à l'INRAE⁸, **il faudrait un intervalle minimum de 10 à 15 ans entre deux feux de grande ampleur pour espérer la survie de la forêt**. Sinon, celle-ci disparaît et laisse place à un maquis ou une garrigue, des formes de « régression » de la forêt. Ainsi, c'est notamment **l'intensité et la fréquence des feux qui peuvent les rendre particulièrement destructeurs**.

Ces dernières décennies semblent justement se démarquer par l'occurrence plus fréquente de feux plus intenses : les « mégafeux ». Le terme est apparu dans la littérature américaine en 2013⁹, mais sa définition n'étant toujours pas figée et différant selon les pays, les experts s'accordent sur l'idée que **le mégafeu désigne le feu que l'on ne peut pas contrôler**. Seules la pluie, la neige ou la combustion de l'entièreté du combustible (broussailles, branches, arbres, etc) peuvent le stopper.

1.2 L'émergence d'un risque

Le risque naît du croisement entre un aléa (ici le feu) et un ou des enjeux stratégiques (habitations, commerces). Le risque feu de forêt est donc d'autant plus fort que les villes se rapprochent des forêts ; l'urbanisation constituant alors un facteur majeur dans l'augmentation du risque. Pour Patrice Hirbec, président du groupe forêt de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et ancien chargé d'environnement à l'Office National des Forêts (ONF), **avec l'urbanisation massive, les feux qui brûlaient depuis longtemps présentent un danger accru pour les sociétés humaines**. Clément Gaillard, urbaniste en conception bioclimatique, considère également **les mégafeux comme le résultat de croisements trop fréquents entre ville et milieu naturel**. L'urbaniste dénonce ainsi notre exigence d'habiter partout et en toute sécurité : en bord de littoral malgré l'érosion côtière, en bord de fleuve malgré les crues, et près des forêts malgré les feux. En choisissant ces lieux de vie, **nous nous rendons nous-mêmes vulnérables à ces aléas, et permettons la naissance du risque**.

Évidemment, le changement climatique ajoute une pression supplémentaire. En rendant de plus en plus fréquentes les conditions météorologiques propices aux feux (sécheresse, fortes chaleurs, vent), **il vient aggraver le risque et étendre l'exposition dans l'espace** (de plus en plus de territoires sont concernés par le risque, en France et dans le monde) **et dans le temps** (les périodes de haut risque sont de plus en plus longues).

En France, l'année 2022 fut un record en termes de feux de forêts avec plus de 60 000 hectares brûlés, en particulier en Gironde avec 30 000 hectares brûlés, mais également dans le Var (2 500 ha), la Bretagne (2 200 ha), les Bouches-du-Rhône (1 400 ha) ou le Jura (1 000 ha).

8. Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

9. Usbek & Rica, « Face aux mégafeux, il faut réapprendre à entretenir la nature », 22 août 2019. <https://usbeketrica.com/fr/article/megafeux-reapprendre-entretenir-nature-joelle-zask>

Les feux du massif des Landes de Gascogne en 2022

À l'été 2022, des incendies exceptionnels se sont déclarés dans les Landes de Gascogne en Gironde, brûlant plus de **30 000 hectares de forêt**, notamment à La Teste-de-Buch, Landiras, Saumos et Arès. Près de 50 000 personnes ont été évacuées sur ordre de la préfecture. Une trentaine de bâtiments et cinq campings ont été détruits.

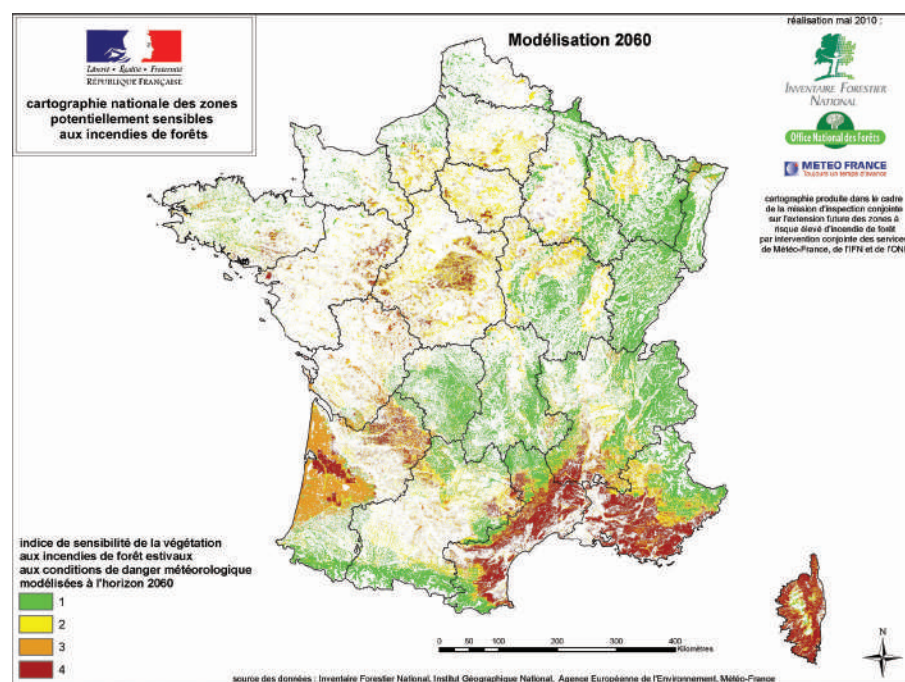
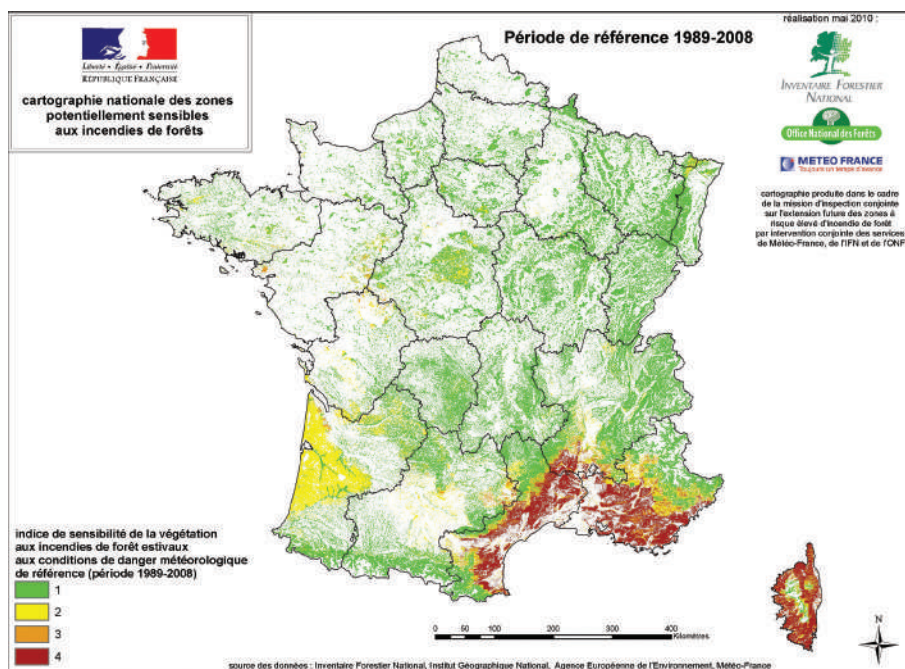
Près de 3 000 pompiers ont été mobilisés (dont 1 800 pompiers girondins) : **des renforts venus de 60 départements et de l'outre-mer mais aussi de Suisse, Grèce, Autriche, Allemagne, Italie, Pologne et Roumanie.**

À la suite des incendies, plusieurs points d'amélioration furent mis en lumière, dont : le besoin de renforcer la prise en compte du risque chez les élus, les professionnels et le grand public, de faire évoluer le règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies, de poursuivre le travail d'anticipation et de préparation de gestion de crise et d'améliorer la coordination et l'interopérabilité des services.

Par ailleurs, depuis 2022, **le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Gironde a renforcé ses services en créant le Groupement Risques Naturels et Feux de Forêts et d'espaces naturels (GRNF)**. Ce groupement a pour mission d'accompagner les services extérieurs dans la prévention et la planification, de développer des formations spécifiques autour de la thématique des feux de forêt. Il s'inscrit dans une démarche de structuration et de transversalité de la gestion des risques naturels et feux de forêt.

Vers 2040, les conditions de l'été 2003 (état de sécheresse sur tout le territoire dès le mois de mars, canicules en juin, vagues de chaleur d'une durée de 10 jours en août) pourraient se reproduire tous les 4 ans dans les territoires méditerranéens¹⁰. Également, alors qu'en 2010, 33 % des landes et forêts du territoire français présentaient un niveau élevé d'exposition à ce risque, en 2050, près de 50 % pourraient être concernées.

10. Dossier de presse, *Feux de forêt, les prévenir et s'en protéger*, Office national des forêts Météo France, Juin 2019.



Cartes de l'indice de sensibilité de la végétation aux incendies estivaux pour la période de référence (1989-2008) et à l'horizon 2060. (Les données présentées datant de 2010, de nouvelles modélisations sont en cours de réalisation pour l'Office National des Forêts).

©Office National des Forêts [*] https://observatoire.forest.gouv.fr/api-obs/upload/La_carte_nationale_de_sensibilite_de_la_vegetation_forestiere_aux_incendies.pdf

I.3 Une gestion de risque dominée par la lutte

LA PRÉVENTION

Le risque feu de forêt fait partie de la catégorie des risques naturels – menaces que des aléas naturels (inondations, mouvements de terrain, séismes, feux de forêt et tempêtes) font peser sur les populations. À ce titre, l'outil de prévention de base en matière d'aménagement et d'urbanisme est le **Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt (PPRIF), défini à l'échelle communale ou intercommunale**. Mis en place par le préfet et les collectivités territoriales, le PPRIF permet, s'il est approuvé et annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU), d'intégrer le risque dans l'aménagement du territoire et de mettre en place des mesures de prévention, de protection et de réduction de la vulnérabilité¹¹. Cela revient par exemple à délimiter les zones directement exposées et celles dans lesquelles certaines occupations ou constructions pourraient générer ou aggraver le risque¹². À ce jour, près de 200 PPRIF ont été approuvés, dont 46 % en région PACA, 22 % en région Occitanie, 18 % en région Nouvelle-Aquitaine, 9 % en Corse et 5 % ailleurs en France.

Ces documents font partie de la stratégie nationale de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), qui s'appuie sur une complémentarité entre prévention (veillant à la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage¹³) et lutte. Elle permet de raisonner en bassin de risques et d'appuyer certaines décisions favorables à sa réduction. Par exemple, la DFCI Nouvelle-Aquitaine organise des rencontres entre les élus, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), les services de l'Office National des Forêts, des Communes forestières (COFOR) et les propriétaires forestiers pour informer des dernières réglementations et des actions en cours.

Au Pays basque, la Communauté d'Agglomération Pays basque travaille avec les Communes forestières de Nouvelle-Aquitaine (COFOR64), l'ONF, ainsi que tous les élus du territoire afin de sensibiliser aux bonnes pratiques. Guillaume Cavaillès, chargé de mission Adaptation et Forêt à la Communauté d'Agglomération Pays basque, précise que si le risque feu de forêt y reste à ce jour modéré, les projections climatiques et les incendies du Pignada en 2020 ont fait remonter le risque dans la liste des priorités. La collectivité poursuit son travail à travers l'élaboration de cartographies afin de mieux cibler les zones exposées au risque.

11. Centre National de la Propriété Forestière, PLU et prise en compte du risque incendie, Fiche n°10. https://www.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/fiche_10.pdf

12. *Les plans de prévention du risque incendie de forêt (PPRIF)*, 28 août 2020. <https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/PPRIF#>

13. Voir partie II.1

LA LUTTE

Depuis le XX^{ème} siècle, afin de lutter contre les feux incontrôlables, (comme le *Great Fire*¹⁴ aux États-Unis en 1910 ou l'incendie des Landes de Gascogne en 1949), de nombreux pays industrialisés ont développé une **politique de suppression systématique des feux naissants**, selon laquelle tout feu doit être éteint le plus rapidement possible. Politique qui requiert une mobilisation rapide et massive de tous les moyens humains et techniques à disposition (avions, bombardiers d'eau, pompiers, drones de surveillance, etc.)¹⁵. Clara Aubonnet, doctorante sur les enjeux des feux de forêt frontaliers entre États-Unis et Canada, parle alors du **début d'une véritable « guerre » contre le feu**, sémantique l'on retrouve toujours aujourd'hui : on parle de « lutte armée » contre l'incendie, de « soldats du feu » et on personnifie l'incendie avec des surnoms tels que « la bête » ou « le monstre ».

Pour autant, les experts interviewés questionnent ces méthodes. Selon Arthur Guérin-Turcq, spécialiste de la forêt de la Teste-de-Buch et chercheur au POPSU¹⁶, **éteindre le plus rapidement possible chaque départ de feu constitue au contraire une hypothèque sur l'avenir** et nous mènerait inévitablement à des situations semblables aux feux de la Teste-de-Buch et de Landiras (Gironde) en 2022. En supprimant tous les feux, **nous aurions donc inconsciemment créé les conditions idéales pour des feux incontrôlables**.

Et **le jour où le feu se déclare, c'est déjà trop tard**. Pour Jordan Szcrapak, paysagiste-concepteur, enseignant vacataire ENSA Marseille (IMVT) et administrateur de l'association Forêt Méditerranée, la gestion du risque incendie en France demeure largement centrée sur une logique de gestion de crise. La prévention, quant à elle, se limite à une approche prescriptive et réglementaire et est souvent réduite à la sensibilisation des populations, ce qui, pour le chercheur Arthur Guérin-Turcq, ne suffit pas car « *les accidents auront toujours lieu* ». L'ingénieur Éric Rigolot ajoute que la réponse ne peut demeurer dans l'augmentation permanente des moyens de lutte : camions feux de forêt, bombardiers d'eau, etc. En effet, **en conditions de feu extrême, des moyens plus importants ne pourront pas protéger tous les enjeux menacés si ceux-ci n'ont pas bénéficié d'une mise en protection préventive**.

Lutter contre les feux, c'est donc faire évoluer notre manière de les prévenir de manière localisée (partie II) et de manière plus globale via l'aménagement du territoire (partie III).

14. En 1910, le plus grand incendie des États-Unis a ravagé plus d'un million d'hectares de forêt dans l'Idaho et au Montana, coûtant la vie à 78 pompiers.

Forest History, *The 1910 Fires*, <https://foresthstory.org/research-explore/us-forest-service-history/policy-and-law/fire-u-s-forest-service/famous-fires/the-1910-fires/>.

15. La stratégie de lutte contre les feux de forêt en France, avril 2023. https://www.interieur.gouv.fr/actualites/grands-dossiers/strategie-lutte-feux-foret-france?utm_source=chatgpt.com.

16. Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU).

II. Des leviers d'action concrets sur le terrain

II.1 Le débroussaillage : un outil essentiel, encore sous-utilisé

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) constituent la principale réglementation de prévention des feux de forêt. **Débroussailler consiste à réduire le volume de combustibles végétaux et à créer une rupture dans le couvert végétal.** De ce fait, il permet de réduire le risque incendie et, si un incendie se déclare, d'en diminuer l'intensité et la vitesse de propagation. Une étude de l'Office National des Forêts (ONF) constate que **80 % des maisons aux abords correctement débroussaillés ne subissent pas de dégâts**, contre 50 % pour celles aux abords mal ou pas débroussaillés¹⁷.

Le Code forestier oblige le débroussaillage sur une largeur allant de 50 à 200 mètres pour les zones situées à moins de 200 mètres du massif. Ces travaux sont à la charge du propriétaire ou du gestionnaire du bâtiment. Le risque incendie relevant de la sécurité civile, le préfet a la possibilité de modifier le périmètre de la zone à débroussailler tandis que le maire est responsable de leur application.

Malheureusement, **les OLD ne sont à ce jour pas toujours mises en œuvre** et ce pour diverses raisons selon les territoires (manque d'information et de sensibilisation des propriétaires, coût financier, écosystème d'acteurs complexe). Dans le Pays basque, Guillaume Cavaillès assume que les OLD n'étaient pas, jusqu'à présent, mises en œuvre dans toutes les communes mais que cela est amené à évoluer, notamment dans le cadre du travail coordonné avec les Communes forestières et l'ONF. À Anglet, l'incendie du Pignada en 2020 a accéléré la mise en œuvre des OLD dans la commune.

Pour Arthur Guérin-Turcq, **c'est à l'État de jouer un rôle d'intermédiaire afin de faire respecter les OLD**, non suffisantes mais fondamentalement nécessaires pour réduire l'exposition au risque. De son côté, Pierre Macé, directeur de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) de Nouvelle-Aquitaine, **déplore que la mise en œuvre des OLD n'exerce aucune influence sur les primes d'assurance**, ce qui pourrait inciter les propriétaires à les appliquer.

À ce sujet, les préconisations sont susceptibles d'évoluer, notamment à la suite, le 24 avril 2025, de l'alerte faite par la Fédération nationale des Communes forestières au gouvernement sur **« les obstacles croissants » rencontrés dans la mise en œuvre des OLD**. Elle faisait notamment état de prescriptions parfois **« incohérentes, inapplicables, voire contre-productives »** et demandait une clarification immédiate¹⁸.

17. Office National des Forêts, *Incendies de forêt : évaluation de la protection apportée par le débroussaillage autour des habitations*, juin 2007. https://www.ofme.org/debroussaillage/documents/REX_OLD_zonal.pdf

18. Fédération nationale des Communes forestières, *L'impossible mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)*, Communiqué de presse, 24 avril 2025. <https://www.fncofor.fr/docs/library/>

II.2 Le retour du feu dans la lutte contre l'incendie

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, marqué par l'exode rural, les résidents des espaces frontaliers avec la forêt étaient des gestionnaires forestiers, des bergers ou des agriculteurs qui avaient une connaissance du milieu. Certains pratiquaient les **brûlages**, une méthode consistant à détruire par le feu des herbes, broussailles, bois morts ou autres lorsqu'ils sont de nature à favoriser la propagation des incendies et à créer des **zones tampons**. De cette façon, les matières combustibles en surface sont éliminées sans pour autant atteindre le sommet des arbres, ce qui préserve ces derniers, les sols et les animaux. Cette culture du feu existe toujours dans certains territoires ou au sein des populations autochtones du monde entier, mais demeure marginale. Dans le sixième rapport du GIEC, les auteurs déclaraient d'ailleurs que **l'intégration des savoirs locaux indigènes aux connaissances scientifiques peuvent aider à s'adapter au changement climatique**, à éviter la maladaptation tout en accélérant les changements comportements et la planification territoriale¹⁹.

Les pratiques des populations autochtones

Aux États-Unis, **dans le parc national de Yosemite, les tribus Mono et Miwok** pratiquent le brûlage dit culturel¹ depuis des millénaires et inspirent les stratégies des pompiers fédéraux².

Les communautés autochtones du Canada occupent aussi une place prépondérante dans la lutte contre les incendies. Elles s'organisent en sociétés privées d'exploitation forestière et mettent en place des zones débroussaillées par le feu³.

Au **Brésil**, la reconnaissance des savoirs ancestraux a permis le retour des brûlages dirigés dans la prévention des incendies en 2017, notamment dans l'État du Mato Grosso. Résultat : seulement 3 hectares brûlés en 2023, contre 6 700 hectares en 2019 et 14 000 hectares brûlés en 2010⁴. Les tribus échangent les bonnes pratiques via une application nommée Sisfogo qui centralise, répertorie et diffuse les pratiques traditionnelles de gestion des feux⁵.

1. Voir lexique.

2. Lola Buscemi, *Des Indiens d'Amérique brûlent volontairement leur forêt*, La Libre Belgique, 2 mai 2022. <https://www.lalibre.be/planete/environnement/2022/05/02/etats-unis-bruler-la-foret-pour-la-preserver-544C7BULARHH7HHU5ZSHMU7OZ4/>

3. Ian Austen, *How Indigenous Techniques Saved a Community from Wildfire*, The New York Times, 28 août 2023.

4. Reporterre, *Stopper les incendies... par le feu : le Brésil s'inspire des savoirs indigènes*, 9 septembre 2024. <https://reporterre.net/Stopper-les-incendies-par-le-feu-le-Bresil-s-inspire-des-savoirs-indigenes>

5. Anthony Schultz, Adam Reedy, *Amazon: Tribes in Brazil Fight Wildfires with Indigenous Knowledge*, ESRI Blog, December 5th 2023. <https://www.esri.com/about/newsroom/blog/brazil-amazon-tribes-fight-wildfire-together/>

[cp-fncofor-limpossible-miseenoeuvre-des-old-24-04-25.pdf](#)

19. IPCC, 2023: Sections. In: *Climate Change 2023: Synthesis Report*. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)].

https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf

Avec l'exode rural et les interdictions de certaines d'entre elles, ces pratiques d'usages du feu se sont perdues dans beaucoup de territoires. **Depuis 2001, le brûlage dirigé est autorisé en France** comme technique de prévention des incendies. Ayant travaillé dans les années 1990 au lancement du réseau national des équipes de brûlage dirigé, l'ingénieur Éric Rigolot reconnaît que **la pratique traditionnelle du feu est réhabilitée depuis les années 2000** avec l'appui par exemple des équipes institutionnelles de brûlage dirigé, comme les Commissions locales d'écobuage²⁰ dans les Hautes-Pyrénées ou les écoles du feu formant les bergers dans d'autres départements.



Image d'un brûlage dirigé effectué par des sapeurs-pompiers (à gauche) et d'une zone ayant subi un brûlage dirigé (à droite)

Source image de gauche : SDIS du Var

Source image de droite : Office National des Forêts

Dans le Pays basque, les écobuages furent longtemps utilisés pour renouveler la végétation et permettre l'accès à une ressource fourragère de bonne qualité au bétail ; techniques qui contribuaient indirectement à la maîtrise de la masse de combustible en cas d'incendie. Depuis 2012, la pratique des écobuages, qui relevait plutôt de la tradition locale, est encadrée dans toutes les Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt à travers le travail des commissions locales.

Certains spécialistes accompagnent donc les collectivités au quotidien dans la mise en œuvre de ces méthodes anciennes, comme le paysagiste Jordan Szcrupak dans le Sud-Est ou l'ingénieur Paul Dallongeville en Corse, où la forêt est « façonnée par le feu ».

Paul Dallongeville est ingénieur écologue et coordinateur de l'U Sbirru, Institut technique d'Agroforesterie corse créé en 2008 par un éleveur et un pompier professionnel et dédié à la gestion paysagère durable des massifs corses. À travers

20. Voir lexique.

l'écobuage notamment, le feu y a toujours servi à entretenir les paysages. Toutefois, avec la déprise agricole, les populations ont laissé la terre et la forêt de côté. Résultat, **les terrasses agricoles – qui retenaient la propagation des feux – sont devenues des grands boisements, aggravant alors le risque incendie**. Gilles Guerrini, spécialiste de l'histoire des feux en Corse, ajoute que les forêts publiques corses connaissent beaucoup moins d'incendies catastrophiques que dans les années 1970-1980, ce qu'il justifie par une diminution des départs des feux et une meilleure lutte anti-incendie. D'après lui, **les sapeurs-pompiers eux-mêmes craignent le feu qui échappera à leur tactique**. Par conséquent, ils accordent une grande place à la réduction de la masse combustible, d'où la **montée en puissance des brûlages dirigés**, moins onéreux que le débroussaillage.

Le feu pour éteindre l'incendie...

Autre outil traditionnel de lutte anti-incendie, le contrefeu consiste à allumer un feu à l'avant d'un incendie en cours afin de priver ce dernier d'oxygène, l'empêchant de s'étendre au-delà de la zone du contrefeu. Le chercheur Arthur Guérin-Turcq résume : « *deux feux qui se croisent s'éteignent* ». Et cela en raison du manque de combustible créé par l'arrivée d'un nouveau feu.

Technique très exigeante, le contrefeu a fait son retour officiel en France en 2004, via son intégration dans le Code forestier¹. Cette méthode fut notamment utilisée lors des étés 2017 et 2019, ainsi que lors des gigantesques feux de forêt en Australie fin 2019 et 2020.

1. *Les feux tactiques, Fiche thématique feux de forêt*, Juin 2020. <https://www.varegouv.fr/contenu/telechargement/11258/100751/file/les-feux-tactiques.pdf>

Paradoxalement, **le feu peut donc prévenir l'incendie**. Même en termes environnementaux, nous aurions donc intérêt à brûler régulièrement de petites parcelles de forêt – même si cela émettait des gaz à effet de serre à cette occasion et réduisait de fait l'étendue de forêt et de biodiversité – car cela réduirait fortement le risque que l'entièreté de la forêt brûle. **En allumant des feux au bon endroit et au bon moment, on restreint la charge de combustibles** et tout feu ultérieur sera moins intense et plus maîtrisable par les sapeurs-pompiers.

II.3 Responsabiliser pour mieux prévenir

Seuls 10 % des départs de feux de forêt sont d'origine naturelle - causés par la foudre. 90 % sont donc d'origine humaine²¹ (chantiers, réseaux électriques et ferroviaires, accidents de barbecue, mégots de cigarette). Sensibiliser et acculturer les citoyens au risque et aux comportements à adopter constitue donc un levier non négligeable. D'après l'Office National des Forêts, **plus de 50 % des départs de feux pourraient être évités en appliquant les bons gestes**, en particulier les jours de haut risque : ne pas faire de barbecue, ne pas jeter de mégot, débroussailler son jardin...



Campagne de sensibilisation au débroussaillage par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le département des Bouches du Rhône, le 8 avril 2024.

©Isabelle Baraud-Serfaty

Olivier Borraz, Directeur du Crisis Lab à Sciences Po soutient l'idée d'une responsabilisation possible et nécessaire des citoyens. Du même fait, il déplore que celle-ci soit entravée par une vision erronée des citoyens, qui agiraient de manière irrationnelle en temps de crise, guidés par la peur et la panique. **La littérature est unanime : en temps de crise, les personnes sont raisonnables et solidaires.** Qu'il s'agisse des attentats de 2015, de la tempête Alex en 2020, des inondations dans le Nord-Pas-de-Calais ou des inondations à Valence en Espagne en 2024, on observe de grands élans de générosité et de solidarité. Pour Éric Rigolot, la responsabilisation doit aller encore plus loin : il faut expliquer aux citoyens que **lors d'un feu extrême, les pompiers n'auront pas**

21. Dossier de presse, *Feux de forêt, les prévenir et s'en protéger*, juin 2020. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2020.06.19-DP_Feux_foret_campagne_2020_vf.pdf

la capacité de protéger leur maison car ils seront complètement dépassés – comme ce fut le cas à Los Angeles en janvier 2025. Une réalité qui pousserait à appliquer les OLD, à penser l'aménagement de leur jardin et à planifier leur plan d'évacuation.

« Los Angeles est une ville qui vit avec le risque en permanence. »

Renaud Le Goix et Céline Vacchiani-Marcuzzo, professeurs en géographie à l'Université Paris Cité observent qu'à Los Angeles, **la résilience est basée sur la culture du risque** (incendies, séismes). Dès le plus jeune âge, les écoliers sont entraînés à réagir en cas de catastrophe. Pour autant, cette culture du risque n'affecte en rien les marchés immobiliers : quelques mois après les incendies de janvier 2025, des terrains incendiés se revendaient à plus d'un million d'euros.

Dans les années 1980, l'historien Mike Davis prévenait déjà que certains quartiers de Los Angeles brûleraient tous les 30 ans. Les habitants étaient alors invités à construire de petites maisons en bois, et à y minimiser leurs possessions.

Le thème des assurances est donc crucial en Californie où les disparités en matière de couverture incendie sont marquées. En effet, avec le départ de certaines compagnies d'assurance de la côte californienne, des lotissements privés et sécurisés se voient contraints de souscrire à des assurances incendie coûteuses, tandis que les classes moyennes et populaires se retrouvent sans solution alternative¹.

Aujourd'hui, il est estimé qu'un quart de la population de l'État de Los Angeles² et deux tiers des Américains³ vivent dans une zone d'interface ville - forêt. **La vue sur l'océan semble l'emporter sur la possibilité de voir sa maison partir en fumée.**

1. Voir l'interview d'experts publié par La Fabrique de la Cité

2. Alexander Howard, *Ecology of Fear: Mike Davis' history of LA and natural disaster is re-read whenever fire rages in California*, The Conversation, 14 janvier 2025. <https://theconversation.com/ecology-of-fear-mike-davis-history-of-la-and-natural-disaster-is-re-read-when-ever-fire-rages-in-california-247101>

3. Observatoire permanent des CATastrophes NATurelles, *Incendies aux Etats-Unis: 115 millions d'urbains désormais exposés au risque*, 7 avril 2025. <https://www.catnat.net/veille-gestion-des-risques-naturels-et-climat/gestion-risques-monde/connaissances-des-risques/35855-incendies-aux-etats-unis-115-millions-durbains-desormais-exposees-au-risque>

Dans l'effort de sensibilisation, les entreprises peuvent constituer un intermédiaire intéressant. En particulier les entreprises d'architecture et de paysage. À ce titre, Jordan Szcrapak, membre actif de la Fédération Française du Paysage, travaille à un référentiel technique à destination des entreprises du paysage (UNEP), visant à guider le choix des végétaux et matériaux à privilégier dans les aménagements de jardins privés en zone méditerranéenne. Ce travail s'inscrit dans une logique de prévention adaptée, en appui aux obligations légales de débroussaillage (OLD) incombant aux propriétaires. L'OLD étant maintenant un prérequis lors d'une vente d'un bien soumis dans les zones exposées au risque, Éric Rigolot est d'ailleurs convaincu qu'il est aussi **pertinent de travailler avec les professionnels de l'immobilier** (notaires, agents immobiliers, syndicats de copropriétés...), ce qui n'est pas encore assez fait d'après Pierre Macé, directeur de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) Nouvelle-Aquitaine.

III. Habiter avec le feu : vers une transformation des territoires

Pierre Macé estime les usages traditionnels utiles mais largement insuffisants. En effet, il considère que la véritable clé de prévention réside dans l'aménagement du territoire et en particulier les interfaces ville – forêt, désignant les bâtis résidentiels situés à moins de 200 mètres de milieux forestiers.

III.1 Recomposer les paysages : la mosaïque comme barrière au feu

Transformer les territoires afin que ceux-ci soient en mesure d'« habiter avec le feu » invite à repenser les interfaces ville – forêt. Sans cela, de plus en plus de zones pourraient être non constructibles et non défendables en cas d'incendie. D'autant plus que **ces zones d'interface n'ont cessé de se multiplier ces dernières décennies**. À titre d'exemple, seulement dans le département des Bouches-du-Rhône, **leur surface a augmenté de près de 10% en 10 ans**, passant de 65 000 à 71 000 hectares entre 1999 et 2009²², sans que l'on sache avec précision si cela est davantage dû à l'augmentation des espaces boisés ou à l'urbanisation.

Choisir d'aménager le territoire de manière à protéger les habitations des potentiels feux de forêt n'est pas nouveau : dans son livre *Quand la forêt brûle*²³, la philosophe Joëlle Zask rappelle qu'en Mésopotamie et dans les régions moyen-orientales, dans les villages antiques, « *la première zone qui ceinturait le village était formée de jardins potagers, la deuxième des zones agricoles et la troisième des zones pâturées communes* ». **Habiter à proximité de la forêt et cohabiter avec les feux étaient « deux aspects d'une même réalité ».**

Le paysagiste Jordan Szcrupak a pris le parti de s'intéresser à ces espaces de faible densité urbaine, qu'il considère les plus sensibles et les plus vulnérables. Il a participé au développement de plans de gestion dans le Var après l'incendie de Gonfaron (2021) et un plan de paysage dans le Giussani en Haute-Corse (2023). Ces missions ont permis de structurer des programmes d'actions intégrant **continuités écologiques, reconquête agro-pastorale et réduction de la vulnérabilité en ville**. En particulier dans le massif des Maures, où la gestion de la forêt demande, comme dans beaucoup de territoires, de s'intéresser à son histoire : jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le massif était au cœur d'un système agro-pastoral. Autour des années 1890-1900, l'exode rural et la déprise agricole ont entraîné un effondrement des pratiques, si bien que la forêt a progressé mais perdu ses relations avec les sociétés humaines. Parallèlement, comme vu

22. Marlène Long-Fournel et al, *La cartographie des interfaces habitat-forêt : un outil de diagnostic territorial dans la prévention du risque d'incendie de forêt dans le Sud de la France*. Sciences Eaux & Territoires, 2013, Hors-série, <https://hal.science/hal-00824644v1/document>

23. Joëlle Zask, *Quand la forêt brûle – penser la nouvelle catastrophe écologique*, Premier Parallèle Poche, 2022.

précédemment, s'ajoute la dynamique diffuse mais continue d'étalement urbain et d'artificialisation des sols, qui a contribué, au fil des décennies, à allonger de façon exponentielle les zones d'interface habitat-forêt.

Aménager ces interfaces est donc fondamental pour une meilleure résilience globale de nos villes au risque feu de forêt.



Illustration d'une lisière de forêt aménagée

Source : ©DFCI Nouvelle-Aquitaine

Lecture : Les zones d'habitation sur la gauche et la forêt sur la droite sont séparées par une rivière et une coupure de combustibles.

À Biguglia, au sud de Bastia en 2017, les pompiers ont réussi à stopper l'incendie avant qu'il n'atteigne les habitations, là où commençait l'artificialisation des sols... Mais pour Gilles Guerrini, envisager la bitumisation comme moyen de protection des zones habitées serait une grave erreur de maladaptation : cela accentuerait la sécheresse des massifs et donc leur vulnérabilité face au feu. En effet, dans un contexte de changements climatiques, l'artificialisation des sols pose de nombreux problèmes, notamment celui de l'imperméabilisation des sols, alors incapables d'absorber les eaux de pluie. De fait, cela dérègle le cycle de l'eau²⁴ et les massifs naturels deviennent sujets à la sécheresse. La loi Climat et Résilience d'août 2021 affiche ainsi l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) afin de maîtriser l'urbanisation et d'en retirer d'autres bénéfices (maîtrise des îlots de chaleur, protection de la biodiversité et de la qualité des sols, etc.). **De nombreux impératifs et d'urgence égale sont donc à concilier pour pouvoir gérer le risque feu de forêt prudemment.**

En laissant les massifs forestiers évoluer librement et avec l'arrêt des exploitations agricoles et d'élevage, le couvert forestier augmente et certains espaces ouverts se referment, ce qui augmente le risque incendie (la chercheuse Clara Aubonnet précise : « une forêt, on doit pouvoir voir à travers les arbres »). **Réinstaurer une mosaïque paysagère en mettant la forêt « à distance » de la ville** grâce à

24. Voir lexique.

une végétation d'âges et de structures différentes est donc une stratégie efficace. À l'instar des zones de lit majeur d'un fleuve – vouées à se remplir en cas de crue – **les lisières de forêt peuvent constituer des « zones tampons » entre la forêt et la ville et donc réduire le risque et l'intensité des feux.**

III.2 Réconcilier les usages pour un territoire plus résilient

La gestion de la forêt pourrait également être un levier de mise en valeur des pratiques locales et de résilience territoriale. Jordan Szcrupak soutient en effet que **les interfaces ville – forêt pourraient catalyser d'autres politiques publiques de transition énergétique et de résilience alimentaire des territoires**, en permettant l'agriculture, la sylviculture²⁵ ou l'élevage, via la création d'une bioéconomie structurée par une gouvernance coopérative, produisant des biens et services.



Illustration d'une mosaïque paysagère en Provence.

©Eric Masur sur Unsplash.

L'intérêt renouvelé pour ces pratiques datant de l'Antiquité réécrit l'histoire entre l'agriculture et la gestion forestière, qui, à partir du XIX^{ème} siècle, étaient perçus comme opposées : l'arbre étant vu comme un concurrent des cultures et l'élevage comme un destructeur des forêts. Le sylvopastoralisme par exemple, peut marquer le retour d'une relation apaisée entre la forêt et l'élevage : **l'objectif sylvicole permet de maintenir la forêt et d'en utiliser les bénéfices pour la société, tandis que le pâturage réduit l'embroussaillage et donc le risque incendie.**

Paul Dallongeville, ingénieur et coordinateur de l'Institut U Sbirru en Corse souligne que les éleveurs pourraient profiter d'immenses espaces et que cet élevage extensif pourrait même être considéré climato-bénéfique par les services écosystémiques qu'il génère, compensant les émissions de gaz à effet de

25. Voir lexique.

serre (GES) des troupeaux. Un rapport du Comité économique et social européen évoque en effet que **l'élevage extensif** « apporte une contribution positive à la préservation des paysages et à la pérennité des "services environnementaux" comme la protection de la biodiversité et des habitats, la séquestration de carbone (les forêts absorbent 70 millions de tonnes de CO₂ chaque année, soit 10 à 15 % des émissions annuelles françaises²⁶) et la prévention des incendies de forêt », limitant de fait « les effets des inondations et l'érosion des sols »²⁷.

En Catalogne, la Fondation Pau Costa valorise les élevages effectués dans ces conditions via le label « troupeaux du feu » (« ramats de foc »)¹ pour les produits alimentaires qui sont issus d'un écosystème qui entretient la forêt et protège le territoire du risque incendie.

1. Voir le site du label : <https://www.ramatsdefoc.org/en/fire-flocks/>

La mosaïque permet donc d'articuler différents usages du sol par le retour de relations entre l'Homme et les milieux naturels. Pour Joelle Zask, « plus les interactions [homme-nature] reculent, plus la sévérité des feux augmente »²⁸.



Bétail dans un champ du Royaume-Uni.

Source : iStock, @JohnFScott

26. Office National des Forêts, *Relever les grands défis énergétiques et climatiques avec la filière forêt-bois*.

<https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/dynamiser-les-territoires/les-forets-un-atout-pour-vos-territoires/+/-/38:relever-les-grands-defis-energetiques-et-climatiques-avec-la-filiere-foret-bois.html>

27. Comité économique et social européen, *Rapport d'information – Les avantages de l'élevage extensif et des engrais organiques dans le contexte du pacte vert pour l'Europe*, NAT/825, décembre 2021. <https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/information-reports/les-avantages-de-lelevage-extensif-et-des-engrais-organiques-dans-le-contexte-du-pacte-vert-pour-leurope-rapport>

28. Joelle Zask, *Quand la forêt brûle – penser la nouvelle catastrophe écologique*, Premier Parallèle Poche, 2022.

En Corse, Paul Dallongeville s'adonne à la construction d'un **travail conjoint entre services d'intervention et agriculteurs** et souligne la place importante de ces derniers dans la réflexion, longtemps les premiers à gérer les forêts. De leur côté, et ce depuis les années 1980, les Pyrénées orientales mettent en place la technique des coupures agricoles et pastorales pour gérer le niveau de combustibles des massifs forestiers²⁹.

Le département du Var a récemment publié un guide de bonnes pratiques pour une **contribution de l'agriculture à l'objectif de prévention des risques liés aux incendies**. Pour les experts Patrice Hirbec et Éric Rigolot, le pastoralisme et l'agriculture peuvent constituer des leviers efficaces pour réduire le risque d'embrasement des zones - une vigne ou une oliveraie est par exemple moins inflammable qu'une friche agricole. Dans les Alpes du Sud, le projet PASTOFUTUR³⁰, avec lequel l'INRAE a travaillé en 2023, accompagne les acteurs du territoire dans le développement de milieux sylvopastoraux³¹.

III.3 Comment structurer une action coordonnée et à toutes les échelles ?

Face à l'augmentation attendue des incendies de forêt, le troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3) se fixe pour objectif d'améliorer la défense des forêts contre les incendies. Sur le volet préventif, le document invite à une maîtrise de l'urbanisation, à la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (OLD) et au développement d'une culture du risque. Le PNACC 3 invite enfin les opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - notamment SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions - à **mettre en concordance leur plan d'adaptation avec la Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)** : une France à +4°C en 2100.

Dans son plan d'adaptation au changement climatique, SNCF Réseau travaille à la résilience des infrastructures du réseau ferré face à cinq aléas majeurs dont les feux de végétation près des voies. À ce titre, le groupe travaille à la maîtrise de la végétation aux abords des voies et à la réduction des étincelles quand elles risquent de provoquer des feux par la réalisation de soudures électriques des rails.

Toutefois, pour impulser une nouvelle forme de gestion de l'aménagement du territoire en vue du risque feu de forêt, **il apparaît primordial que l'élu soit un véritable moteur**. La prise de conscience des acteurs politiques semble bien enclenchée, en particulier depuis les incendies de 2022. Olivier Borraz, directeur de recherche au CNRS et du Crisis Lab, observe en effet un investissement croissant chez les acteurs territoriaux sur le risque incendie et ce à tous les

29. Johanna Faerber, *Les incendies de forêt en Catalogne : de la lutte contre un risque à la gestion du feu*, Sud-Ouest européen, 28 | 2009, 77-90. <https://journals.openedition.org/soe/1772>.

30. INRAE, *Le sylvopastoralisme dans les Alpes du Sud : multiusage et enjeux associés*, 2023. https://umr-selmet.cirad.fr/content/download/6310/50227/version/3/file/2024_03_20_Synth%C3%A8se+Sylvopasto+CCAPV.pdf

31. Voir lexique.

échelons (collectivités locales, intercommunalités, métropoles ou départements). Rémi Lassourelle, adjoint au chef du Groupement Risques Naturels et Feux de Forêts du SDIS 33 (Gironde) souligne que **les élus girondins sont en demande de bonnes pratiques et d'outils leur permettant de hiérarchiser leurs actions**. Dans ce contexte, le SDIS 33, en partenariat avec l'Association des Maires de la Gironde (AMG), organise des journées de sensibilisation à la gestion de crise à destination des élus et des agents des collectivités locales.

L'État peut également participer à la sensibilisation du risque incendie de forêts à travers le Porter-à-Connaissance (PAC), document élaboré à destination des collectivités qui émet des préconisations – non obligatoires – en amont de l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Pour accompagner cette prise de conscience et surtout faire évoluer le volet préventif de la gouvernance du risque feu de forêt, Jordan Szcrupak recommande de **créer une trajectoire commune** - comme la GEMAPI pour le risque inondation - afin de matérialiser le dialogue au niveau territorial et de mettre en œuvre la planification ainsi que la prévention du risque de manière transversale.

Conclusion

Peut-on vraiment parler **d'adaptation** face au feu de forêt ? L'aléa n'est pas nouveau : le feu accompagne l'humanité depuis qu'elle en a maîtrisé l'usage. Ce qui a fortement augmenté ces dernières décennies, c'est le **risque**, sous l'effet combiné de l'urbanisation croissante aux abords des massifs, de l'exode rural — et avec lui, la perte de connaissances sur les milieux — ainsi que du réchauffement climatique, qui intensifie les conditions favorables aux incendies.

La maîtrise du risque implique **d'ajuster notre présence et nos usages du territoire** : mettre la forêt à distance de la ville, tout en l'entretenant, ce qui suppose une coordination fine d'actions à différentes échelles. Lors d'épisodes de météo extrême, la priorité doit être de prévenir toute éclosion : sensibilisation, restriction d'accès, voire fermeture de routes. Parallèlement, il s'agit de se réappropriation des pratiques traditionnelles comme les brûlages dirigés, qui servent à créer des pares-feux naturels tout en favorisant une végétation plus résiliente. À plus long terme, la restauration d'une **mosaïque paysagère** permettrait aussi d'éloigner les risques tout en revitalisant les territoires, tant sur le plan écologique que socio-économique.

Ce nouveau modèle ne peut toutefois être unique : **repenser nos manières d'habiter les territoires requiert de s'adapter aux spécificités locales**, car on ne peut considérer faire la même chose en Corse qu'en Gironde ou qu'en Bretagne.

Ce qui s'impose, c'est **la nécessité de changer de regard et d'entrer dans une ère de « coexistence avec le feu »**³², dans laquelle nous acceptons les liens d'interdépendance entre nature et sociétés. Cela requiert une véritable volonté politique pour reconnaître les limites du modèle actuel et revenir sur des choix effectués par le passé — comme la marginalisation des pratiques pastorales. Cela implique également **d'informer, d'éduquer**, et parfois **d'expliquer des mesures contre-intuitives**, comme l'usage volontaire du feu pour en prévenir de plus destructeurs ainsi que d'associer les opérateurs privés comme publics, qui contribuent à l'aménagement du territoire.

Certains territoires montrent déjà la voie. En France, les usages traditionnels du feu comme les écobuages et les brûlages dirigés sont de nouveau intégrés aux outils de prévention du feu de forêt et les bénéfices de la réinstauration de paysages multiples (agricoles, pastoraux, forestiers) sont reconnus. Et ce changement de regard semble traverser le monde : au Canada, après des saisons de feux particulièrement intenses, les gouvernements, fédéral comme provincial, ont exprimé ces dernières années leur volonté d'accorder plus de place aux **savoirs locaux des peuples autochtones**³³.

32. Joelle Zask, Quand la forêt brûle – penser la nouvelle catastrophe écologique, Premier Parallèle Poche, 2022.

33. Clara Aubonnet, D'objet de pouvoir à symbole de crise, évolution géopolitique des feux de forêt au Canada, Hérodote, n°195, La Découverte, 2024. <https://shs.cairn.info/revue-herodote-2024-4-page-161?lang=fr&tab=resume>

Lexique

Agropastoralisme : situation dans laquelle agriculture et élevage sont pratiqués sur le même espace. Le passage des troupeaux permet d'entretenir des milieux ouverts et d'enrichir les sols via leurs excréments, ce qui bénéficie aux productions agricoles.

Brûlage culturel : pratique ancestrale des populations autochtones désignant brûlage d'une surface prédéfinie afin de retirer de la végétation représentant un risque de départ de feu mais également pour préserver d'autres plantes, notamment médicinales, et fertiliser la terre pour des plantations. Il s'agit de prendre en compte tout l'écosystème.

Brûlage dirigé : terme générique utilisé dans le cadre d'une pratique de brûlage encadrée par une institution (autochtone ou non) afin de retirer herbes, broussailles, bois morts ou autres lorsqu'ils sont de nature à favoriser la propagation des incendies.

Contre feu : Allumé de façon planifiée et contrôlée, le contre feu s'oppose à un incendie qui se développe pour supprimer le combustible situé sur sa trajectoire. À la rencontre des deux foyers, l'incendie et le contre-feu s'éteignent, faute de combustible.

Cycle de l'eau : le cycle naturel de l'eau est le mouvement perpétuel de l'eau sous tous ses états à l'échelle du globe. Les différentes étapes sont : l'évaporation, la condensation, les précipitations, le ruissellement, l'infiltration.

Écobuage : pratique agricole consistant à brûler une partie de la végétation et à répandre les cendres sur la parcelle afin de l'enrichir en éléments nutritifs comme fertilisant.

Pastoralisme : élevage extensif pratiqué sur des pâturages et des parcours et la relation interdépendante entre les éleveurs, leurs troupeaux et les milieux exploités. Cette relation débute il y a environ 10 000 ans avec la domestication de certains mammifères herbivores.

Sylviculture : développement, gestion et mise en valeur d'une forêt ou d'un boisement pour en obtenir un bénéfice économique et/ou certains services profitables à la société.

Sylvopastoralisme : mode d'agriculture durable qui concilie objectifs forestiers et pastoraux. Les troupeaux pâturent le massif tandis que la production de bois permet de limiter l'emboisement et la fermeture du couvert arboré, réduisant de fait le risque incendie et garantissant aux animaux un espace adapté (ombre, sources d'eaux, stabilité des sols).

Bibliographie

- Alexander Howard, *Ecology of Fear: Mike Davis' history of LA and natural disaster is re-read whenever fire rages in California*, The Conversation, 14 Janvier 2025. <https://theconversation.com/ecology-of-fear-mike-davis-history-of-la-and-natural-disaster-is-re-read-whenever-fire-rages-in-california-247101>
- Anthony Schultz, Adam Reedy, *Amazon: Tribes in Brazil Fight Wildfires with Indigenous Knowledge*, ESRI Blog, December 5th 2023. <https://www.esri.com/about/newsroom/blog/brazil-amazon-tribes-fight-wildfire-together/>
- Ian Austen, *How Indigenous Techniques Saved a Community from Wildfire*, The New York Times, 28 août 2023.
- Centre National de la Propriété Forestière, PLU et prise en compte du risque incendie, Fiche n°10. https://www.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/fiche_10.pdf
- Cerema, *Prise en compte du risque incendie de forêts dans l'urbanisme*, Eléments pour la rédaction des Porter à Connaissance de l'Etat, juillet 2018. <https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/03/Note%20du%20Cerema%20pour%20la%20r%C3%A9daction%20des%20PAC%20-%20risque%20feu%20de%20for%C3%AAt.pdf>
- Clara Aubonnet, *D'objet de pouvoir à symbole de crise, évolution géopolitique des feux de forêt au Canada*, Hérodote, n°195, La Découverte, 2024. <https://shs.cairn.info/revue-herodote-2024-4-page-161?lang=fr&tab=resume>
- Collectivités forestières Nouvelle-Aquitaine, *Incendie de forêt : le maire au cœur de la prévention et de la lutte – Guide pratique Landes de Gascogne*, 2025. [Guide-incendie-COFOR-2025.pdf](https://www.guide-incendie-cofor-2025.pdf)
- Comité économique et social européen, *Rapport d'information – Les avantages de l'élevage extensif et des engrais organiques dans le contexte du pacte vert pour l'Europe*, NAT/825, décembre 2021. <https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/information-reports/les-avantages-de-lelevage-extensif-et-des-engrais-organiques-dans-le-contexte-du-pacte-vert-pour-leurope-rapport>
- Dossier de presse, *Adoptons les bons réflexes pour prévenir les feux et s'en protéger – Campagne de prévention des feux de forêt et de végétation*, de mai à septembre 2024. <https://agriculture.gouv.fr/dossier-de-presse-campagne-de-prevention-des-feux-de-foret-et-de-vegetation>
- Dossier de presse, *Feux de forêt, les prévenir et s'en protéger*, juin 2020. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2020.06.19-DP_Feux_foret_campagne_2020_vf.pdf
- Fédération nationale des Communes forestières, *L'impossible mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)*, Communiqué de presse, 24 avril 2025. <https://www.fncofor.fr/docs/library/cp-fncofor-limpossible-miseenoeuvre-des-old-24-04-25.pdf>
- Forest History, *The 1910 Fires*. <https://foresthistory.org/research-explore/us-for-est-service-history/policy-and-law/fire-u-s-forest-service/famous-fires/the-1910-fires/>
- INRAE, *Le sylvopastoralisme dans les Alpes du Sud : multusage et enjeux associés*, 2023. https://umr-selmet.cirad.fr/content/download/6310/50227/version/3/file/2024_03_20_Synth%C3%A8se+Sylvopasto+CCAPV.pdf

- Institut National de Géographie, *Qu'est-ce qu'une forêt?*, IGN Mag, 20 octobre 2023. <https://www.ign.fr/mag/quest-ce-quune-foret>
- Institut National de Géographie, *Le mémento de l'inventaire forestier*, Edition 2024. https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento_2024.pdf
- IPCC, 2023. *Climate Change 2023: Synthesis Report*. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf
- Joëlle Zask, *Quand la forêt brûle – penser la nouvelle catastrophe écologique*, Premier Parallèle Poche, 2022.
- Johanna Faerber, *Les incendies de forêt en Catalogne : de la lutte contre un risque à la gestion du feu*, Sud-Ouest européen, 28 | 2009, 77-90. <https://journals.openedition.org/soe/1772>
- La stratégie de lutte contre les feux de forêt en France, avril 2023. https://www.intérieur.gouv.fr/actualites/grands-dossiers/strategie-lutte-feux-foret-france?utm_source=chatgpt.com
- Les feux tactiques*, Fiche thématique feux de forêt, Juin 2020. <https://www.var.gouv.fr/contenu/telechargement/11258/100751/file/les-feux-tactiques.pdf>
- Les plans de prévention du risque incendie de forêt (PPRIF)*, 28 août 2020. <https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/PPRIF#>
- Lola Buscemi, *Des Indiens d'Amérique brûlent volontairement leur forêt*, La Libre Belgique, 2 mai 2022. <https://www.lalibre.be/planete/environnement/2022/05/02/etats-unis-bruler-la-foret-pour-la-preserver-544C7BULARHH7HHU5ZSHMU7OZ4/>
- Lutte contre les feux de forêt : conseils de prévention*, 26 novembre 2024. <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/grands-dossiers/lutte-contre-feux-de-foret-conseils-prevention>
- Maëli Ricard, *Place du sylvopastoralisme sur le territoire du Parc national des Cévennes : caractérisation et analyse des pratiques & dynamiques locales*. Agronomie. 2023. https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04428450v1/file/2023_RESAD_RICARD.pdf
- Marc-André Parisien et al, *Fire deficit increases wildfire risk for many communities in the Canadian boreal forest*, Nature Communications, 2020. <https://ostr-backend-prod.azurewebsites.net/server/api/core/bitstreams/2a947a19-7305-4da9-ac10-f72a15010586/content>
- Marlène Long-Fournel et al, *La cartographie des interfaces habitat-forêt : un outil de diagnostic territorial dans la prévention du risque d'incendie de forêt dans le Sud de la France*. Sciences Eaux & Territoires, 2013, Hors-série, <https://hal.science/hal-00824644v1/document>
- Ministère de la Transition écologique, *Chiffres clés des risques naturels*, Edition 2023.
- Jennifer R Marlon et al, *Long-term perspective on wildfires in the western USA*, Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America vol. 109,9 (2012): E535-43. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22334650/>
- Observatoire permanent des CATastrophes NATurelles, *Incendies aux Etats-Unis : 115 millions d'urbains désormais exposés au risque*, 7 avril 2025. <https://www.catnat.net/veille-gestion-des-risques-naturels-et-climat/gestion-risques-monde/connaissances-des-risques/35855-incendies-aux-etats-unis-115-millions-durbains-desormais-exposees-au-risque>

Office National des Forêts, *Incendies de forêt : évaluation de la protection apportée par le débroussaillage autour des habitations*, juin 2007. https://www.ofme.org/debroussaillage/documents/REX_OLD_zonal.pdf

Office National des Forêts, *Relever les grands défis énergétiques et climatiques avec la filière forêt-bois*.

<https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/dynamiser-les-territoires/les-forets-un-atout-pour-vos-territoires/+/38::relever-les-grands-defis-energetiques-et-climatiques-avec-la-filiere-foret-bois.html>

Rémi Savazzi, Jean-Luc Kicin, Benoît Reymond. *La carte nationale de sensibilité de la végétation forestière aux incendies*. Rendez-vous Techniques de l'ONF, 2022, 75, pp.12-23. https://observatoire.foret.gouv.fr/api-obs/upload/La_carte_nationale_de_sensibilite_de_la_vegetation_forestiere_aux_incendies.pdf

Reporterre, *Stopper les incendies... par le feu : le Brésil s'inspire des savoirs indigènes*, 9 septembre 2024. <https://reporterre.net/Stopper-les-incendies-par-le-feu-le-Bresil-s-inspire-des-savoirs-indigenes>

The Conversation, *Changement climatique : les forêts ont-elles besoin de nous pour s'adapter ?* 17 mars 2025. <https://theconversation.com/changement-climatique-les-forets-ont-elles-besoin-de-nous-pour-sadapter-252098>

Usbek & Rica, *Face aux mégafeux, il faut réapprendre à entretenir la nature*», 22 août 2019. <https://usbeketrica.com/fr/article/megafeux-reapprendre-entretenir-nature-joelle-zask>

Remerciements

Nous tenons à remercier les acteurs rencontrés dans le cadre de cette note et qui ont activement participé à son élaboration. Dans l'ordre chronologique :

- Clément Gaillard, Docteur en urbanisme, conception bioclimatique
- Renaud Le Goix et Céline Vacchiani-Marcuzzo, professeurs en géographie, Université Paris Cité
- Guillaume Cavaillès, Chargé de mission Adaptation et Forêt, Communauté d'Agglomération Pays basque
- Clara Aubonnet, doctorante en géopolitique, IFG Lab', Université Paris 8
- Jordan Szcrupak, paysagiste-concepteur DPLG, enseignant vacataire ENSA Marseille (IMVT) et administrateur de l'association Forêt méditerranéenne
- Arthur Guérin-Turcq, Doctorant, coordinateur du programme de recherche-action "Habiter les cendres" de la POPSU
- Paul Dallongeville, ingénieur agronome et écologue, coordinateur de l'U SBIRRU, Institut Technique d'Agroforesterie Corse
- Éric Rigolot, Ingénieur de recherche, Unité de recherche Écologie des Forêts Méditerranéennes (URFM), INRAE
- Patrice Hirbec, président du groupe forêt de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), membre du directoire et du réseau forêt France Nature Environnement (FNE), ancien chargé d'environnement à l'Office National des Forêts (ONF)
- Olivier Borraz, Directeur de recherche CNRS, Directeur du CrisisLab de Sciences Po
- Noémie Rochel et Chloé Monta, Chargées de mission, Communes forestières Landes, Gironde et Pyrénées-Atlantiques
- Rémi Lassourelle, Mathieu Soudy, et Anna Renoncourt, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS33)
- Gilles Guerrini, Directeur des études Sciences humaines et sociale, Professeur d'Histoire-géographie, INSPE de Corse
- Pierre Macé, Directeur de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) Nouvelle-Aquitaine et Directeur du Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRi)
- Isabelle Baraud-Serfaty, fondatrice d'IBICITY et enseignante à Science Po

À propos de l'autrice



Louise Fel est chargée d'études à La Fabrique de la Cité.

Après avoir étudié deux ans à la Toulouse School of Economics, Louise intègre l'Université Paris-Dauphine et obtient le diplôme du master de recherche en Économie internationale et développement. Elle intègre ensuite la Chaire Transitions Démographiques Transitions Économiques (TDTE) en tant que chargée de recherche avant de rejoindre le cabinet du ministre de l'Intérieur auprès de la Conseillère discours et prospective. Elle travaille à La Fabrique de la Cité depuis avril 2024 en tant que chargée d'études.

Design graphique: Nicolas Taffin

Mise en page: Charlotte Simonneau

Image de couverture: Ekrem Sahin- IStock

La Fabrique de la Cité est le think tank des transitions urbaines

Elle réunit acteurs et experts de toutes disciplines et de tous horizons géographiques pour identifier et comprendre les enjeux économiques, sociaux et écologiques des villes. Elle s'appuie sur les expertises des membres de son comité d'orientation pour définir un programme annuel de débats, de rencontres, d'études de terrain et de travail documentaire. Attentive aux meilleures pratiques françaises et internationales, La Fabrique de la Cité observe les équilibres

et les dynamiques propres aux territoires, met en lumière des initiatives inspirantes, clarifie les controverses et soumet au débat public des propositions de nouveaux modèles de développement des villes.

Créé en 2010 par le groupe VINCI, son mécène, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation et porte, à ce titre, une mission d'intérêt général. Toutes ses productions sont accessibles sur son site web.

Comité d'orientation

Étienne Achille, Inspecteur général, Ministère de l'agriculture • **Jean-Bernard Auby**, Professeur en droit public, Sciences Po • **Olivier Badot**, Professeur, ESCP Europe • **Isabelle Baraud-Serfaty**, Consultante et experte en économie urbaine, ibicity • **Pascal Berteaud**, Directeur général, Cerema • **André Broto**, Ancien directeur de la stratégie et de la prospective, VINCI Autoroutes • **Jean-Pierre Buffi**, Architecte-Ubaniste, BUFFI ASSOCIÉS • **Dominique Consille**, Directrice des programmes Action Coeur de Ville et Petites Villes de Demain, ANCT • **Yves Crozet**, Économiste et membre, Laboratoire Aménagement Économie Transports (LAET-CNRS) • **Julien Damon**, Professeur associé, Sciences Po • **Didier Deschanel**, Directeur délégué, VINCI Construction en France • **David Djaïz**, Haut fonctionnaire, ancien membre du CNR, DGA, Bonafide • **Pierre Duprat**, Directeur de la communication, VINCI • **Mathieu Flonneau**, Historien des mobilités et enseignant-chercheur, La Sorbonne • **Fabien Gantois**, Président, Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France • **Stella Gass**, Directrice, Fédération Nationale des SCoT • **Diego Harari**,

Directeur général adjoint stratégie et transformation durable, VINCI Immobilier • **François-Brice Hincker**, Directeur de la communication, VINCI Autoroutes, Cofiroute et Fondation VINCI Autoroutes • **Armelle Langlois**, Directrice pôle performance durable, VINCI Construction en France • **Michèle Laruë-Charlus**, Conseil en projet urbain, Laruë-Charlus Conseil • **Anne Le Bour**, Directrice de la communication, VINCI Concessions • **Charles-Éric Lemaignan**, Premier vice-président, Assemblée des communautés de France • **Tim Lorenz**, Directeur général, VINCI Construction Deutschland • **Nicolas Machtou**, Président du Conseil d'Administration, Citelum Group • **Guillaume Malochet**, Directeur du marketing et de la communication, VINCI Construction • **David Mangin**, Architecte-urbaniste, Cabinet SEURA • **Ariella Masboungi**, Architecte-urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2016 • **Marjolaine Meynier-Millefer**, Présidente, alliance HQE • **Jean Mesqui**, Président, Union routière de France • **Nicolas Minvielle**, Professeur de marketing, design et création, Audencia Nantes • **Sandra Moatti**, Directrice générale, IHEDATE •

David Monteau, Directeur Affaires économiques, culturelles et numériques, Métropole du Grand Paris • **Pierre Monlucq**, Directeur du marketing stratégique, VINCI Construction Services Partagés • **Hélène Peskine**, DGA « coordination réseau territorial » et directrice des programmes, Cerema • **Denis Pingaud**, Président, Balises • **Nicolas Planteau du Maroussem**, DG pôle Infrastructures IDF Nord Est, VINCI Énergies France • **Ben Plowden**, Directeur de la stratégie et de la planification des transports de surface, Transport for London • **Manuel Salgado**, Maire-adjoint à l'urbanisme, Mairie de Lisbonne • **Yves-Laurent Sapoval**, Architecte et Urbaniste Général de l'État • **Lucile Schmid**, Vice-présidente, La Fabrique Écologique • **Isabelle Spiegel**, Directrice de l'environnement, VINCI • **Patrick Supiot**, Directeur général immobilier d'entreprise, VINCI Immobilier • **Arjan Van Timmeren**, Professeur en urbanisme, Université de technologie de Delft • **Laurent Vigneau**, Directeur de l'innovation, Artelia Ville & Transport • **Julien Villalongue**, Directeur, Leonard •

La Fabrique
de la Cité

ISBN : 978-2-494692-15-2
Dépôt légal juin 2025
Imprimé en France sur papier recyclé

La Fabrique de la Cité
6, place du colonel Bourgoïn
75012 Paris – France

contact@lafabriquedelacite.com
<https://lafabriquedelacite.com>
X : @FabriquaCite
Linkedin @FabriquaCite
Bluesky : @fabriquelacite.bsky.social